



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DE LA SÉCURITÉ INTÉRIEURE ET DES LIBERTÉS LOCALES

DIRECTION DE LA DÉFENSE
ET DE LA SÉCURITÉ CIVILES
SOUS-DIRECTION DE LA DÉFENSE CIVILE
ET DE LA PRÉVENTION DES RISQUES

DIRECTION DES SYSTÈMES D'INFORMATION
ET DE COMMUNICATION
SERVICE CENTRAL DES SYSTÈMES D'INFORMATION
ET DE COMMUNICATION

Paris, le **03 mars 2005**

NOR | I | N | T | E | 0 | 5 | 0 | 0 | 0 | 3 | 1 | C

**Le Ministre de l'Intérieur,
de la Sécurité Intérieure et
des Libertés Locales**

à

**Mesdames et Messieurs les Préfets
de département
Cabinet/SIDPC
Monsieur le Préfet de Police de Paris**

OBJET : Application informatique permettant le suivi et l'entretien du RNA

Dans les orientations de la politique de sécurité civile figurant en annexe de la loi n°2004-811 de modernisation de la sécurité civile du 13 août 2004, l'alerte des populations face à tous types de risques et menaces est au cœur des missions de protection des populations. A cet égard, je vous informe qu'une réflexion est en cours sur la mise en place de nouveaux moyens d'alerte de proximité, qui répondront de façon plus efficace aux nouvelles attentes.

Dans ce contexte, mes services ont mis au point un outil informatique permettant de dresser un état des lieux fiable et exhaustif de l'existant et de suivre en « temps réel » l'état de fonctionnement des matériels en place.

Cette application informatique se trouve sur l'Intranet du Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité Intérieure et des Libertés Locales, à l'adresse indiquée ci-après :

<http://alerte.ddsc.mi>

Pour y accéder, il vous est attribué un login et un mot de passe :

Vous trouverez le mode d'emploi de cette application directement sur le site.

Cette application sera opérationnelle à l'occasion des essais mensuels de mars 2005. Il vous est demandé, dès réception de la présente circulaire :

1/ De mettre à jour la base de données des sirènes, en réalisant les trois actions prioritaires suivantes :

- Vérifier l'existence d'une fiche pour chaque sirène raccordée au RNA de votre département ;
- Supprimer les fiches des sirènes qui ont été définitivement démontées ;
- Compléter les champs correspondants au numéro de liaison de chaque sirène et à son poste extrême de raccordement.

Pour effectuer cette mise à jour, je vous invite, si nécessaire, à prendre contact avec vos correspondants des directions régionales de France Télécom.

2/ De saisir votre premier compte rendu d'essai en ligne, dans le courant du mois.

Je vous rappelle qu'il est nécessaire que vous obteniez l'ensemble des compte rendus d'essais de la part des communes.

Cette application est destinée à remplacer **définitivement** la procédure écrite d'envoi trimestriel, à mes services, des compte rendus d'essai. En revanche, les compte rendus d'essai mensuel relatif à l'état de fonctionnement des liaisons de commande, envoyés par les préfetures en charge d'un Bureau de Diffusion de l'Alerte (BDA) à leurs correspondants des directions régionales de France Télécom ainsi qu'à la Direction de la Défense et de la Sécurité Civiles / Bureau des Affaires Générales de Défense Civile (BAGDC), sont toujours en vigueur.

Toutes dispositions ont été prises par le BAGDC pour vous accompagner dans la prise en main de cette application, et notamment pour la mise à jour des données que vous n'êtes pas en mesure de faire vous-mêmes (ajout d'une fiche sirène, modification de données relatives au réseau et notamment aux postes extrêmes). Vous pouvez donc prendre contact avec mes services, soit par téléphone : 01 56 04 73 07, soit par courriel : ddsc-rna@interieur.gouv.fr

Je vous remercie de bien vouloir tout mettre en œuvre pour que cet outil informatique remplisse sans tarder ses fonctions.

Le Préfet,
directeur de la défense
et de la sécurité civiles,
Haut fonctionnaire de défense



Christian de LAVERNEE

Le Directeur des systèmes d'information
et de communication

Le directeur des systèmes d'information
et de communication



Jean-Yves LATOURNERIE